



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance extraordinaire

Mardi, 3 octobre 2017
8h00
Ordre du jour

- 8h00 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 août 2017.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Modifications**
- A) Règlement 532 : Avis de non-conformité du MAMOT.
- 1.1.2 Urbanisme - Divers**
- A) Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) : Adoption du rapport annuel.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Entente tripartite de développement culturel : Autorisation au versement de l'aide financière de 10 000\$ pour le projet « Exposition permanente de projets de mise en valeur du patrimoine naturel de Clarenceville ».
- 2.2 Main-d'œuvre : Projet de partenariat.
- 3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Adoption du rapport annuel d'activités - AN 7.
- 4.0 FONCTIONNEMENT**
- 4.1 Finances**
- 4.1.1 Liste des comptes.
- 4.1.2 Dépôt du rapport prévisionnel et de l'état comparatif.
- 4.1.3 Date de rencontre de la séance de travail concernant les prévisions budgétaires 2018.
- 4.1.4 Convention collective de travail 2017-2023 : Ratification et autorisation aux signatures.
- 4.1.5 Taux de kilométrage : Ajustement.
- 4.2 Divers**
- 4.2.1 Demandes d'appui :
- A) MRC d'Avignon: Reconduction du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).
- B) MRC d'Abitibi et des Pays-d'en-Haut: Dénonciation de la nouvelle responsabilité aux MRC - Loi 132 - Plan régional des milieux humides et hydriques.
- C) MRC de Témiscamingue : Appui à l'Association des gestionnaires de cours d'eau concernant la tarification du MFFP pour le permis scientifique, éducatif ou gestion (SEG).
- D) Congrès FQM : Remerciements et félicitations à l'intention du CETHR.

5.0 **COURS D'EAU**

- 5.1 Adoption du règlement 541 modifiant le règlement 449 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu (passages à gué) .
- 5.2 Rivière du Sud, branche 1 - Mont-Saint-Grégoire et Saint-Alexandre : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.3 Rivière du Sud, branches 75 et 76 - Saint-Georges-de-Clarenceville : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.4 Rivière du Sud-Ouest et sa branche 1 - Sainte-Brigide-d'Iberville, Sainte-Sabine et Saint-Césaire
- 5.4.1 Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.4.2 Entente intermunicipale avec les MRC de Rouville et Brome-Missisquoi.
- 5.5 Cours d'eau Faddentown Ouest, branche 1 - Henryville et Saint-Georges-de-Clarenceville: Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.6 Rivière du Sud, branche 28 - Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.7 Rivière du Sud, branche 29 - Henryville, Saint-Alexandre et Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.8 Cours d'eau Faddentown, branche 1 - Demande d'entretien - Municipalité de Noyan.
- 5.9 Cours d'eau Deslauriers, branche 5 - MRC des Jardins-de-Napierville - Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Cyprien-de-Napierville : Entérinement de facture et autorisation à répartir.
- 5.10 Cours d'eau Charbonneau et ses branches 2 et 3 - MRC des Jardins-de-Napierville - Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Cyprien-de-Napierville : Entérinement de facture et autorisation à répartir.

6.0 **VARIA****7.0** **PÉRIODE DE QUESTIONS****8.0** **LEVÉE DE LA SÉANCE**